

Arrondissement de Toulon

Type de réunion : Réunion de lycée général et technologique public

02. Quelles doivent être les missions de l'École, à l'heure de l'Europe et pour les décennies à venir ?

Il existe une demande d'information concernant les structures, les méthodes, les solutions adoptées par les autres pays de la zone Europe et au-delà, ainsi qu'une information concernant les propositions et les décisions prises à Bruxelles et qui ont force de loi. Proposition : « Dans l'hypothèse où une telle publication n'existerait pas, créer un bulletin d'information sur l'éducation à l'échelle de l'Europe, destinée d'une part à faire le point sur les structures existantes, présenter des bilans comparatifs et d'autre part à informer des travaux et des décisions en cours concernant l'éducation. »

L'acquisition des « fondamentaux » et le développement d'un regard critique supposent une évolution progressive des exigences au cours de la scolarité de l'élève. Or, il semble qu'actuellement on cherche à brûler les étapes. Proposition : « Définir, par niveau d'âge, un socle de connaissances à mémoriser bien distinct des compétences d'analyse et de critique ; l'importance de ces compétences ne devenant significative qu'à la fin du second cycle. » Remarque : Cette proposition a émergé d'une discussion concernant l'instruction (« ce que l'École seule peut transmettre »). Cette proposition ainsi que la suivante relèvent aussi de l'atelier du sujet 8.

Rythmes scolaires et effectifs des classes. La proposition suivante pourrait aboutir à un allègement partiel des classes tout en aménageant les emplois du temps pour rendre le travail de l'après-midi plus efficace et attractif ; il ne s'agit pas du modèle anglais. Proposition : « Aucun cours en classe entière l'après-midi ; ainsi l'après-midi serait exclusivement réservé à du travail par groupe ou en autonomie. »

L'Instruction Publique devenue Éducation Nationale ne peut sans doute pas tout prendre en charge, même si la formation du citoyen passe par l'acquisition de connaissances dans un esprit de mise en perspective. Proposition : « Il appartient à l'État et à l'Institution de rappeler le rôle de la famille et sa responsabilité dans la société ; de même, il appartient à l'État et à l'Institution d'aider la famille et l'École dans leur rôle respectif en dénonçant la dérive actuelle des médias (reality shows, violence...) et certaines dérives consuméristes. » Proposition : « Les enseignements ne doivent pas porter sur des questions qui relèvent des débats en cours sur des questions d'actualité brûlante-faute de recul. »

06. Comment l'École doit-elle s'adapter à la diversité des élèves ?

Il serait souhaitable que le système soit plus souple :

- au niveau de l'orientation (possibilité d'un choix plus tardif pour certains, possibilité de passerelles d'une filière à une autre),
- au niveau du cursus scolaire (possibilité de parenthèses : un élève devrait pouvoir quitter le système quelques mois et le réintégrer par la suite),
- au niveau de l'ouverture vers l'entreprise (les élèves de lycée devraient faire des stages en entreprise pour mieux se déterminer dans leur choix).

Il faut aussi revaloriser la filière technologique par une meilleure information sur cette voie dans les collèges, par un rééquilibrage des coefficients dans les matières générales par rapport aux matières technologiques.

Il faut reconsidérer la filière littéraire en introduisant un cursus scientifique ou économique obligatoire de niveau correct, en introduisant un enseignement d'initiation à la philosophie obligatoire en Première.

Dans toutes les sections, il faudrait réduire le coefficient de la matière dominante pour éviter que les élèves négligent les autres.

08.Comment motiver et faire travailler efficacement les élèves ?

Synthèse du premier atelier :

-Les programmes ne tiennent pas compte du niveau réel des élèves (savoirs fondamentaux non acquis, présumés successifs,...). Proposition : « les membres du Conseil National des Programmes doivent être des enseignants de tous les niveaux détachés à titre provisoire et donc appelés à revenir devant les élèves. »

-Proposition : « Tout formateur à l'I.U.F.M. doit être tenu de conserver une classe en responsabilité afin de pouvoir faire la démonstration du bien-fondé des méthodes préconisées. »

-Allègement des classes à 25 élèves maximum. Proposition : « redéployer les moyens affectés à différents dispositifs (soutien, I.D.D., T.P.E., etc.) pour amener les classes à 25 élèves.»

-La motivation passe par un contrat d'objectifs présentés clairement par l'enseignant ; ce travail est compromis par le manque de lisibilité de certains programmes (mathématiques, français,...) ou de cohérence (saupoudrage de connaissances en S.V.T.).

-Échec et discrimination résultent du manque d'acquisition de certaines connaissances et compétences de base (langue française, calcul notamment). Proposition : « contrôler rigoureusement l'état des connaissances des élèves à des moments-clés (CP, CM2, 3^{ème}) et prévoir une année de transition-de nature différente d'un redoublement classique-pour permettre aux élèves en difficulté de pouvoir rejoindre le cursus normal, en leur donnant le temps. »

Synthèse du second atelier :

Les méthodes dites de « pédagogie active » (TPE, IDD) :

Constat : Les méthodes dites de « pédagogie active » (TPE, IDD) instituées par l'École ne sont pas profitables aux élèves en difficulté, qui ne savent pas gérer leur autonomie et qui ont l'impression de perdre leur temps.

Propositions : - Suppression des TPE et des IDD dans leur forme actuelle pour que l'élève acquière des méthodes de travail et des savoirs qui lui permettront de travailler plus tard de manière autonome.

- Redéploiement des heures de TPE et d'IDD à des travaux plus encadrés et plus directs.

Les programmes scolaires :

Constat : Manque de cohérence des programmes entre les disciplines et entre les différents cycles scolaires. Les programmes scolaires présupposent des acquis qui n'ont pas été assimilés par les élèves.

Propositions : - Recentrer les programmes enseignés dans le primaire et le premier cycle sur les savoirs fondamentaux (maîtrise de la langue, orthographe, syntaxe, grammaire, calcul...).

- Il faut établir des ponts entre les disciplines pour que l'élève n'ait pas l'impression d'un simple empilement des connaissances et qu'il comprenne la légitimité et l'intérêt de ce qui lui est enseigné.

- Il faudrait que les professeurs qui enseignent les programmes participent aux commissions qui les élaborent. Les programmes scolaires sont souvent conçus par des universitaires regroupés en clans disciplinaires et coupés des réalités de l'enseignement.

- Les programmes devraient être expérimentés et éventuellement réajustés avant d'être validés par le Conseil national des Programmes et le Conseil supérieur de l'Éducation.

Les objectifs d'évaluation :

Constat : Les évaluations sont souvent incohérentes et ne reflètent pas le niveau des élèves. On note un manque de cohérence d'un cycle à un autre et d'une discipline à une autre.

Propositions : - Restaurer des épreuves communes par discipline et par niveau pour contrôler rigoureusement l'état des connaissances des élèves sans pour autant supprimer le contrôle continu des connaissances et l'évaluation formative.

- L'évaluation des copies de baccalauréat devrait être soumise à des consignes plus claires et plus explicites pour éviter les disparités importantes entre les jurys.

L'hétérogénéité des classes :

Constat : La très grande hétérogénéité des classes est difficile à gérer. Les heures de soutien ne suffisent pas. Elles alourdissent les emplois du temps d'élèves déjà rebutés par l'École.

Propositions : - L'hétérogénéité peut devenir une richesse si les effectifs sont réduits, les classes dédoublées.

- Les élèves pourraient travailler par modules ou par unités de valeur. Ce mode de travail permettrait de tenir compte des différents rythmes de progression des élèves. Il aurait en outre l'avantage d'éviter les inconvénients du redoublement qui est parfois ressenti comme une humiliation par l'élève et les familles et qui a une efficacité faible ou très inégale dans la mesure où il consiste souvent pour l'élève à refaire à l'identique ce qu'il a fait l'année précédente. (Cette proposition est loin de faire l'unanimité.)

L'orientation des élèves :

Constat : Depuis plusieurs années déjà, les parents qui ne sont pas d'accord avec la décision du conseil de classe de fin de première peuvent demander le passage de leur enfant en classe de terminale. Les parents d'élèves contestent désormais huit redoublements sur dix et le conseil de classe du mois de juin devient une grande mascarade. On décourage ainsi le travail des enseignants, qui demeurent envers et contre tout des professionnels de l'évaluation scolaire et on nie l'intérêt scolaire de l'enfant en l'envoyant sciemment échouer au baccalauréat de terminale et dans l'enseignement supérieur.

Propositions : - Une orientation rigoureuse. La décision du conseil de classe doit être souveraine. Les parents ne devraient pas pouvoir passer outre cette décision. Les parents mécontents doivent pouvoir saisir la commissions d'appel mais la décision de cette commission doit être indiscutable.

- L'orientation doit être également réversible. L'École ne différencie pas suffisamment ses objectifs et ses attentes en fonction des élèves, elle ne tient pas suffisamment compte des différents degrés de maturation, des différents rythmes d'évolution des élèves. Il faudrait établir plus de passerelles entre les filières, les cursus, pour que l'élève, qui a acquis de nouvelles compétences, mûri psychologiquement et intellectuellement, puisse se réorienter plus facilement. L'orientation scolaire devrait être à la fois plus rigoureuse et moins rigide.

10. Comment organiser et améliorer l'orientation des élèves ?

Synthèse du premier atelier :

Ne pas dissocier le processus d'orientation de l'acquisition des savoirs.

Favoriser les passerelles :

-de l'enseignement professionnel vers l'enseignement général en renforçant l'enseignement général en filière professionnelle et en adaptant le retour des élèves dans l'enseignement général ;

-de l'enseignement général vers l'enseignement professionnel en augmentant les capacités d'accueil en lycée professionnel.

Développer l'éducation à l'orientation dès le collège par une obligation dans l'emploi du temps sans diminuer les heures dans l'enseignement général.

Scolarité obligatoire jusqu'à dix-huit ans (l'unanimité n'a pas été faite sur cette question).

Synthèse du second atelier :

Bien connaître les élèves pour mieux les orienter :

L'ensemble de l'équipe pédagogique apparaît indispensable pour mieux connaître et donc mieux orienter l'élève (CPE/professeur/C.O.Psychologue). Il apparaît nécessaire d'unir toutes les compétences. Les élèves trouvent important le rôle du professeur. Les professeurs reconnaissent parfois mal connaître les élèves issus des classes surchargées. Les C.O. Psychologues connaissent mieux les filières existantes, mais les élèves n'y ont pas assez accès. Conséquence : importance du profil psychologique de l'élève établi par les C.O.Psychologues du service public, qui assurent la neutralité dont ils ont besoin (entretiens personnalisés gratuits).

Mieux informer en faisant intervenir des interlocuteurs variés :

Nécessité d'un travail multipartenarial.

Les professeurs manquent de temps pour parler orientation et filières. Or on constate que les heures de vie de classe sont parfois inutilisées quand tout va bien dans la classe.

Les élèves sont plus motivés et plus intéressés quand leurs « pairs » leur parlent.

Les élèves connaissent mal les nouveaux métiers.

Informer plus en amont et mieux connaître les passerelles :

L'Éducation a un coût. Beaucoup de gaspillage dû à l'échec au lycée puis à l'université. Il faut réfléchir plus en amont.

Certains élèves n'ont pas le choix à cause de leurs notes, mais si la notation semble parfois « injuste », elle reste indispensable comme critère technique. Cependant, tout n'est pas figé : de nombreuses passerelles existent aujourd'hui mais elles sont sous-utilisées.

On ressent un manque d'information, mais attention au risque de déception car les passerelles sont quand même réservées aux meilleurs élèves.

Répondre raisonnablement aux besoins du marché mais privilégier les vocations :

On ne crée pas suffisamment de filières actuellement, qui répondent aux besoins (exemple : carrières sanitaires et sociales).

Il ne faut pas non plus glisser de l'orientation vers la manipulation (cf. journées Var Bâtiment).

L'orientation repose sur les goûts, les compétences mais aussi les possibilités concrètes dans la société pour s'y intégrer.

Il faut une adaptation raisonnable aux besoins de la société tout en respectant au maximum les vocations.

« Casser » le parallèle en termes d'images entre filières et compétences :

On décide très souvent que les bons élèves vont en prépa, les moyens en fac et les moins bons en IUT. Or, certains bons élèves souffrent en prépa. D'autres se trouvent perdus en fac.

Il faut revaloriser certaines filières qui sont prises trop souvent par défaut et adapter la filière au profil psychologique de l'élève.

Propositions :

1. Elargir les heures de vie de classe (exemple : 15 heures) en consacrant une partie à l'orientation et faire venir différents intervenants (anciens élèves, C.O.Psychologues, professionnels, autres professeurs que le professeur principal).

2. Donner une information dans les collèges par des lycéens des différentes filières (générales, technologiques, professionnelles) et informer au sein même du lycée, par les lycéens entre eux, sur le choix des options et des spécialités (possibilité de tutorat pour les élèves de seconde).

3. Mieux informer parents et élèves sur les passerelles : leur existence et leur fonctionnement (réfléchir sur les moyens d'information).

13. Comment prendre en charge les élèves en grande difficulté ?

Face à la grande difficulté scolaire :

-une équipe pluricatégorielle qui doit communiquer et où chacun puisse avoir son rôle (enseignant, assistante sociale, CPE, conseiller d'orientation psychologue, infirmière...). Le personnel qui en fait partie doit être connu et reconnu. Une équipe pluricatégorielle afin de pouvoir repérer très tôt les difficultés et y remédier, pour arriver à gérer au-delà de l'urgence les difficultés dans les collèges et lycées.

-des solutions techniques :

.réduction des effectifs face à des classes hétérogènes (20 élèves par classe)

▪revalorisation des différents baccalauréats et filières (travail manuel, passerelles, flexibilité des formations)

▪moyens humains et matériels à développer sur le terrain, et adaptés aux besoins spécifiques de l'établissement.

-une définition du rôle de l'enseignant :

▪réaffirmation de son rôle par la définition « un éducateur qui fait passer un savoir »,

▪formation psychopédagogique efficace.

22. Comment former, recruter, évaluer les enseignants et mieux organiser leur carrière ?

Revaloriser le métier d'enseignant par :

-une formation initiale donnant plus de place à la découverte du métier,

-un droit à la formation continue (contingent de journées annuelles de formation et d'années tout au long de la carrière-années sabbatiques)

-une meilleure évaluation des carrières (modifier le rythme et les formes de l'inspection),

-des rémunérations plus attractives, notamment pour les jeunes collègues,

-une réduction significative des emplois précaires par une augmentation des postes au concours,

-un aménagement des fins de carrière, en offrant la possibilité de faire autre chose (formation, passerelles vers d'autres activités...).

Trois priorités pour l'École

Priorité 1 :

Il appartient à l'État et à l'Institution de rappeler le rôle de la famille et sa responsabilité dans la société, d'aider la famille et l'École dans leur rôle respectif en dénonçant la dérive actuelle des médias et certaines dérives consuméristes.

Priorité 2 :

L'École doit différencier davantage, sur la base d'un socle commun de connaissances et de compétences à acquérir, ses objectifs et ses attentes en fonction des degrés de maturation et des rythmes d'évolution des élèves, ce qui exige : une orientation plus rigoureuse et moins rigide, davantage de passerelles entre les filières, plus de capacités d'accueil dans des lycées professionnels revalorisés, des effectifs par classes modulables.

Priorité 3 :

L'enseignant est défini comme un éducateur qui fait passer des savoirs, recruté par concours nationaux, recevant une formation mieux adaptée à la réalité de l'exercice du métier et bénéficiant d'un véritable plan de carrière (évaluation constructive, formation continue, passerelles vers d'autres activités, aménagement des fins de carrière).